

Le transport est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, suivi de l'agriculture. La production de BioGNV issue de la méthanisation est une source de réduction des émissions de ces deux secteurs.

UNE ÉNERGIE ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES TERRITOIRES

La méthanisation, qui permet la production de bioGNV (biométhane carburant), s'inscrit dans un écosystème vertueux basé sur le principe de l'économie circulaire. Cette filière connaît un développement rapide et soutenu, qui illustre son potentiel à contribuer de manière significative à la transition vers une économie plus durable et respectueuse de l'environnement.

La méthanisation revêt de nombreux avantages :

- Renforcer l'indépendance énergétique des territoires et du pays,
- Favoriser la création d'emplois locaux qualifiés et durables, non soumis à la délocalisation,
- Permettre aux agriculteurs de réduire leur utilisation d'engrais chimiques et d'alimenter leurs équipements avec une énergie produite localement,
- Offrir aux agriculteurs méthaniseurs une source de revenus supplémentaires,
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution locale.

Le BioGNV, version renouvelable du GNV, est une nouvelle voie de valorisation, dont les effets positifs sont nombreux :

- C'est la production d'un carburant 100% local et 100% renouvelable, reconnu dans la directive européenne RED II (Renewable Energy Directive) comme une solution durable, du fait de ses bénéfices environnementaux importants par rapport au diesel :
 - -80% d'émissions de CO₂,
 - -93% de particules fines,
 - -70% d'oxyde d'azote,
 - -50% de bruit.

La progression du BioGNV est rapide ces dernières années dans les ventes de GNV (GNC + GNL) : 19% en 2021, 26% en 2022, 35% en 2023. **D'après les estimations de la filière, la part du BioGNV devrait atteindre les 100% avant 2033.**

- Il contribue à la **décarbonation de la production agricole** :
 - Favorise la valorisation des déchets agricoles en circuit court par la méthanisation, presque sans concurrence à l'alimentaire.
 - Réduit l'usage de diesel pour les engins agricoles qui peuvent désormais rouler au biométhane, grâce à l'arrivée d'engins propres, moins coûteux que leurs versions électriques.

- Il permet également de **décarboner les usages du territoire** par la création de stations de distribution de BioGNV « à la ferme » :
 - Utilisation du BioGNV dans les camions de laitiers, de livraison et les bus de ramassage scolaire dans les zones rurales.
- Il est une **solution mature et plébiscitée par ses utilisateurs** :
 - Une large gamme de véhicules fabriqués en Europe (28 millions de véhicules dans le monde), proche de nos fondements techniques et industriels.
 - Offre une facilité et un confort d'utilisation reconnue par les transporteurs et leurs chauffeurs : recharge rapide, réduction de moitié du bruit, absence d'odeurs, maintenance simplifiée, etc.

BIOGNV : UNE ENERGIE A PROMOUVOIR DANS LE MIX DU TRANSPORT LOURD

L'essor du bioGNV requiert une attention particulière afin d'assurer son développement et sa compétitivité par rapport aux autres carburants. Pour ce faire, l'action de l'État sera décisive.

Notre filière porte deux mesures urgentes :

- **L'intégration du BioGNV dans la Tiruert** : La Tiruert constitue un instrument essentiel d'incitation fiscale destinée aux distributeurs qui n'incorporent pas suffisamment d'énergie renouvelable dans leurs ventes. Elle permettra de stimuler l'adoption du BioGNV sur le marché en favorisant sa compétitivité. Il s'agira toutefois d'assurer une visibilité suffisante pour orienter les décisions d'investissement des producteurs de biométhane pour faire émerger une **production de biogaz en direction de la mobilité (via la signature de BPA fléchés mobilité)**.
- **L'adoption d'une méthodologie prenant en compte les solutions vertueuses**, que sont le Facteur de Correction Carbone et l'homologation de véhicules fonctionnant exclusivement avec des carburants neutres en carbone, tels que le BioGNV. Le succès de la transition énergétique et écologique du secteur des transports repose sur le recours à l'ensemble des solutions disponibles.

En un mot : *La filière du BioGNV contribue à la décarbonation des transports par une transition à la fois durable et économiquement viable. Le BioGNV est un carburant mature et adapté aux besoins opérationnels des acteurs du transport : s'il est légitime d'encourager de nouvelles filières, il faut aussi veiller à ne pas compromettre le développement des solutions existantes.*